



... L'ECHO AUCALEUEN ...

Automne 2021 - N°146
ISSN 1143-5313



CÉRÉMONIE HOMMAGE À AUGUSTIN LEQUEN



En cette rentrée 2021, c'est encore l'hôpital qui a fait l'actualité avec la volonté de l'ARS d'imposer la localisation d'un futur plateau technique (ou de recours) à St Jouan des Guérets, alors même que le projet territorial de santé et le projet médical partagé ne sont pas définis et que nul (à part l'ARS) ne sait de quels services disposeront les hôpitaux de St Malo et Dinan !

C'est la raison pour laquelle, à l'unanimité, sans omettre le débat qui nous anime sur la maternité (rappelons que nous sommes près de 10000 à avoir envoyé des cartes postales réclamant un maintien de la maternité accouchante au Président de la République) le conseil d'Agglomération a voté une motion exigeant tous les documents sur lesquels s'appuie l'ARS.

A noter également, la discussion qui a commencé concernant la politique déchets de Dinan Agglomération, la question de la remise à niveau des réseaux d'assainissement sur certains secteurs et la poursuite de la réflexion sur l'optimisation du réseau DINAMO.

Pour ce qui concerne la politique déchets, nous n'en sommes qu'au début d'une réflexion mais il y a déjà une volonté de réduire les apports en déchets verts, dans un premier temps au niveau des collectivités. Une autre réflexion pourrait être d'aller vers un système dit « incitatif », avec une tarification comportant une part fixe et une part variable selon le nombre de levées de nos poubelles, par exemple un forfait de 16 levées et au-delà un tarif différent. Rappelons qu'actuellement les levées ont lieu toutes les semaines sans limitation ni « forfait » et que la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est assise sur la valeur des bases locatives de la commune et la Taxe Foncière, ce qui, à mon sens, est la formule la plus équitable.

Concernant les projets communaux, la première réunion concernant le projet d'aménagement du centre bourg a eu lieu. Une trentaine de personnes y ont participé. Je vous invite à aller sur le site internet créé spécialement (voir p.29) et à venir nombreux à la prochaine réunion mercredi 20 octobre à partir de 17h00 (n'hésitez pas à venir, même si vous arrivez à 18h !).

Au dos de ce bulletin, vous trouverez l'affiche du salon international des collectionneurs vélo. Cet évènement, dont le but est d'aider le centre anticancéreux E. Marquis de Rennes n'avait pu avoir lieu l'année dernière. Il aura lieu les 13 et 14 novembre à la salle polyvalente, avec un marché de « Noël » et un grand spectacle laser sur le mur nord de l'église le samedi 13 au soir. Venez nombreux voir les différentes collections touchant au monde du cyclisme. Pour continuer dans le monde du deux roues, je souhaite remercier l'association des « Fast Riders » pour le don de draisienne à l'école.

Je finirai en saluant Sylvie Le Moigne, conseillère municipale déléguée à la communication qui a beaucoup travaillé à la modernisation du bulletin municipal et impulsé la dynamique sur le futur site internet de la commune mais qui pour des raisons personnelles, a démissionné. Elle va nous manquer ainsi que son dynamisme dans les diverses commissions auxquelles elle participait.

Le Maire, C. OLLIVIER.

EDITO	2
SOMMAIRE.....	3
EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX	4
L’ACTION SOCIALE.....	12
LE CCAS	12
LE CLSPD	13
LA CHAMAILLE.....	15
LA SANTE	15
LES INFORMATIONS LOCALES	18
L’ETAT CIVIL.....	18
LES MEUBLES, GITES ET CHAMBRES D’HOTES.....	18
LES ASSISTANTS MATERNELS AGREES	18
LES DEMANDES D’URBANISME	19
BREIZHGO - LIGNE 18 DINAN - AUCALEUC ET TAD.....	19
STEREDENN	20
LE BIEN VIVRE À AUCALEUC	21
LA VIE DE LA COMMUNE COMMISSION CADRE DE VIE.....	21
LA JOURNEE CITOYENNE	21
LA RECYCLERIE DU PAYS DE RANCE	21
LE COLLECT’MOBILE, UN GESTE POUR MA VILLE	22
LA VIE DE L’ÉCOLE	23
LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	24
LA VIE ASSOCIATIVE.....	24
L’AMICALE LAIQUE.....	25
L’ASSOCIATION AUCALEUENNE	26
DE TIR SPORTIF	26
LE HANDISPORTS LOISIRS	26
LA GYM POUR TOUS	26
LA SOCIETE DE CHASSE	26
SOUFFLES D’ESPOIR CONTRE LE CANCER.....	27
ET DEPUIS LA DERNIERE FOIS.....	28
LA MEMOIRE	28
LES TRAVAUX.....	28
LES DATES A RETENIR	30
MEMO	31

Directeur de publication : Le Maire, C. OLLIVIER

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Aucaleuc dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe OLLIVIER, Maire

Membres du conseil municipal : Christophe OLLIVIER, Maire – Jacques CHEVÉ, Christelle LAINE, Pascal RENAUDIN, Olivier MORRY, Adjoint – Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Sylvie LE MOIGNE, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Samuelle RABASTE, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS, Samuel VÉRITÉ, conseillers municipaux.

SEANCE DU 15 JUIN 2021

Absents représentés : Sylvie LE MOIGNE ayant donné pouvoir à Samuelle RABASTE

Absents non représentés : Néant

Jacques CHEVE a été élu secrétaire.

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2021 : L'assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Municipal.

Finances

Tarifs 2021 : modification des tarifs de location de la salle polyvalente

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, rappelle que lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2020, les tarifs communaux 2021, dont les tarifs de location de la salle polyvalente, ont été votés.

Ces tarifs de location de la salle polyvalente n'intègrent pas les fluides dont l'électricité qui est facturée en plus aux locataires de la salle. La gestion de cette facturation supplémentaire est lourde (relevés des compteurs avant et après le début de la location, confection et transmission d'une facture complémentaire correspondante...) pour des recettes moindres comprise entre 5 et 70 € pour un week-end selon la période de location.

Il est ainsi proposé d'intégrer le coût des fluides dans le prix global de location (prenant ainsi en compte non seulement la consommation électrique mais aussi l'eau et le gaz) et donc de majorer le prix de location de 50 € pour un week-end et 25 € pour une journée pour chacun des utilisateurs, soit les tarifs suivants :

Location Salle Polyvalente

<u>TYPE DE MANIFESTATION</u>	<u>UTILISATEURS</u>		
	<u>COMMUNE</u>		<u>HORS COMMUNE</u>
	<u>Association (1)</u>	<u>Particulier</u>	
REUNION VIN D'HONNEUR (SANS REPAS)	42 €	61 €	145 €
JOURNEE AVEC REPAS (HORS WEEK-END) (2)	110 €	146 €	315 €
LOCATION WEEK- END (3)	201 €	244 €	431 €
JOUR COMPLEMENTAIRE (2)	67 €	86 €	170 €

(1) Les associations communales bénéficient d'une 1^{ère} location gratuite

(2) Ces tarifs intègrent les fluides pour 25 €

(3) Ces tarifs intègrent les fluides pour 50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** d'appliquer les tarifs présentés ci-dessus pour la location de la salle polyvalente.

Conseil municipal

Modification des délégués communaux dans divers organismes : la Chamaille, la Mission locale et la commission communale de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la démission de Madame LAINÉ Christelle, et à l'élection, lors du dernier Conseil Municipal, au poste de 4^{ème} adjointe de Madame RABASTE Samuelle, en charge des affaires sociales et scolaires, il convient de mettre à jour les délégués élus représentant la Commune dans divers organismes.

Suite à un appel à candidature, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, nomme les représentants suivants :

La Chamaille : RABASTE Samuelle, titulaire et Christophe OLLIVIER, titulaire.

La Mission Locale : VERITÉ Samuel, titulaire et RABASTE Samuelle, suppléante.

Commission communale de contrôle des listes électorales : GALLAND Valérie

Travaux et urbanisme

Aménagement du centre bourg : choix du maître d'œuvre

Monsieur MORRY Olivier, adjoint en charge de l'aménagement urbain rappelle que par délibération du 16 février 2021, Monsieur le Maire avait été autorisé à lancer une consultation des entreprises pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du centre bourg.

Monsieur MORRY rappelle quelles étaient les modalités de cette consultation en 2 phases :

- Phase 1 : Candidatures

- Dépôt de candidature des cabinets selon le programme de travaux communiqué
- Présélection par le jury avec l'aide de l'ADAC de cabinets autorisés à remettre une offre (présélection au vu des références, compétences, moyens, etc....)

- Phase 2 : offres

- Dépôt d'une offre par les candidats présélectionnés selon le dossier de consultation transmis
- Audition des candidats par le jury

Lors de la première phase, le jury de sélection réuni le 19 avril 2021 a présélectionné 3 cabinets : A3 PAYSAGE / 2LM, ADAO / TIRIAD et ATELIER ERSILIE / SERVICAD. La dernière étape d'audition de ces 3 candidats, par le jury de sélection s'est déroulée le 26 mai 2021. A la suite de cela et selon les critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation, un rapport d'analyse des offres a pu être établi avec l'aide de l'ADAC.

Il est donc proposé de suivre l'avis de ce rapport et de retenir le cabinet de maîtrise d'œuvre « ATELIER ERSILIE » de Guer (56) accompagné du cabinet SERVICAD de Cesson-Sévigné (35).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** de retenir la proposition faite par le groupement conjoint composé de « L'ATELIER ERSILIE » de Guer (56) et de « SERVICAD INGENIEURS CONSEILS » de Cesson-Sévigné (35) pour un montant global de 69 190, 00 € HT soit 83 028, 00 € TTC **et autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le montant global se répartit ainsi :

- Tranches ferme A : 20 840, 00 € HT
Étude globale sur l'ensemble de la zone
- Tranche ferme B : 33 350, 00 € HT
Rue des Arts et Métiers et Centralité (2 tranches)
- Tranche optionnelle : 15 000, 00 € HT
Rue du cimetière, le vieux Bourg, rue de l'école, début de la rue du Chatelet

Aménagement du centre bourg : création et composition du groupe de travail

Monsieur le Maire et Monsieur MORRY Olivier, adjoint, exposent que dans le cadre des futures réunions de travail avec les cabinets ATELIER ERSILIE et SERVICAD, il convient de créer un groupe de travail spécifique à l'aménagement du bourg.

Ils proposent que les membres du jury d'audition soient les membres du groupe de travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** de créer un groupe de travail spécifique à l'aménagement du centre bourg, dont la composition sera la suivante : Christophe OLLIVIER, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Olivier MORRY, Chrystèle MICHEL, Samuel VÉRITÉ, Sylvie LE MOIGNE et Florian BOUCARD.

Programme de voirie 2021 : choix de l'entreprise

Monsieur MORRY Olivier, adjoint, fait le point sur la consultation des entreprises concernant le programme de voirie 2021.

Il rappelle que par délibération du 6 avril 2021, le Conseil Municipal avait fait le choix de lancer une consultation pour 3 chantiers :

- Voie communale de la Croix (*chantier 1*)
- La Haute Freschais (*chantier 2*)
- Voie communale du Pont Monnier (*chantier 3*)

Il explique ensuite que la Commune a reçu de la part de Dinan Agglomération l'information que de gros travaux sur le réseau d'eau potable sont prévus en 2022 sur le secteur de la Croix afin de résoudre certains problèmes concernant la qualité du service rendu dans le secteur. Dinan Agglomération avait été consulté début février, malheureusement leur réponse n'est arrivée que tout début juin.

Après présentation des propositions tarifaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité, décide** de retenir la proposition faite par l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan (35) pour un montant de 17 390, 50 € HT soit 20 868, 60 € TTC, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier et à demander un devis complémentaire à l'entreprise COLAS pour les travaux mentionnés ci-dessus.

Réfection de la toiture des vestiaires du terrain de football : choix de l'entreprise

Monsieur MORRY Olivier, adjoint, explique aux membres du Conseil Municipal, que l'entreprise ACRROCH'TOIT de Plancoët qui avait été retenue par délibération du 6 avril 2021 pour effectuer la réfection de la toiture des vestiaires du terrain de football a fait savoir qu'elle n'était pas en mesure d'honorer la prestation qu'elle avait proposée.

De ce fait, la commission travaux réuni le 3 juin, a dû prendre la décision de retirer du programme de voirie 2021 le chantier n°1 : voie communale La Croix.

Trois entreprises, EUROVIA, COLAS et EVEN avait remis une offre globale pour les 3 chantiers, elles ont ainsi été contactées afin qu'elles puissent mettre si elles le souhaitent leur offre à jour, une fois le chantier n°1 retiré.

Par ailleurs, la commission travaux en remplacement des travaux de La Croix propose aussi que la Commune engage certains travaux complémentaires :

- Route du Paint Ball
- Patte d'oie Lande du petit chemin
- Petit bout de route de Vaucouleur
- Enrobé sur l'aire de retournement du Pont Monnier
- Pose d'écobox devant le 1 la Mégrais

De ce fait l'entreprise COUVERTURE VILLALON PATRICK de Taden, qui avait remis une offre, a été recontactée afin de savoir si sa proposition tarifaire tenait toujours. La réponse a été positive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** de retenir la proposition faite par l'entreprise COUVERTURE VILLALON PATRICK de Taden pour un montant de 9 672, 73 € HT soit 11 607, 28 € TTC, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pose de portes et fenêtres dans les locaux de la cantine et de la mairie : choix de l'entreprise

Monsieur MORRY Olivier, adjoint rappelle à l'assemblée qu'il a été prévu au budget 2021 des crédits pour effectuer la réfections complètes de toutes les ouvertures (portes et fenêtre) de la garderie et du réfectoire et pour le changement de la porte d'accès côté rue de la salle du Conseil Municipal de la mairie.

Les ouvertures de la garderie ont été commandées et seront posées en régie par le service technique comme prévu. Par contre, les ouvertures de la cantine et la porte de la mairie seront fournies et posées par une entreprise, sachant que les fenêtres seront en PVC blanc et les portes en aluminium.

Dans ce cadre, deux entreprises ont été consultées, BEL AIR MENUISERIE de Quévert et MENUISERIE LE GUILLOUZIC De Broons.

Après présentation des propositions tarifaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide** de retenir la proposition faite par l'entreprise BEL-AIR MENUISERIE de Quévert pour la fourniture et la pose de portes et fenêtres à la cantine pour un montant de 19 813, 00 € HT soit 23 775,60 € TTC, **décide** de retenir la proposition faite par l'entreprise BEL-AIR MENUISERIE de Quévert pour la fourniture et la pose d'une porte de la salle du conseil de la mairie pour un montant de 1 918, 00 € HT soit 2301, 60 € TTC, et **autorise** Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

Dinan agglomération – Point d'actualités

Future piscine de Dinan Agglomération

Un nouvel espace aquatique polyvalent devrait voir le jour à Dinan d'ici 2025. Cette nouvelle piscine avec bassin couvert de 25 mètres, bassin nordique extérieur de 50 mètres, espaces de jeux aquatique intérieur et extérieur, ou encore espace forme, coûtera 25 millions d'euros, avec un reste à charge pour Dinan Agglomération d'environ 15 millions d'euros, des subventions pouvant être perçues à hauteur de 10 millions.

Cette nouvelle piscine sera implantée à Dinan près de la piste d'athlétisme du stade Maurice Benoist sur un terrain de 20 000 m² et elle se substituera ainsi aux deux équipements des Pommiers et des Canetons considérés aujourd'hui comme obsolètes.

L'objectif est que le territoire se dote d'un équipement à la fois sportif, ludique et de détente pour les habitants, les scolaires, les associations et visiteurs touristiques.

Demande d'adhésion de la Commune de Beaussais-sur-Mer à Dinan Agglomération

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière conférence des Maires du 14 juin un des sujets abordés fut la demande d'adhésion à Dinan Agglomération de la Commune de Beaussais-sur-Mer qui fait actuellement partie de la « Communauté de communes Côte d'Émeraude »

Cette demande a été actée par la Commune de Beaussais-sur-Mer par une délibération en date du 3 juin 2021. A compter de cette date Dinan Agglomération dispose de 3 mois, soit avant le 3 septembre prochain, pour se prononcer sur cette demande. Pour ce faire un groupe de travail va être mis en place prochainement à l'Agglomération.

Lorsque Dinan Agglomération se sera prononcée sur délibération du Conseil Communautaire, les Communes disposeront à leur tour de 2 mois pour se prononcer.

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 21h20

SEANCE DU 13 JUILLET 2021

Absents représentés : Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Jacques CHEVE, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN

Absents non représentés : Samuel VERITE

Nadège THOMAS a été élue secrétaire.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 : L'assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Municipal.

Travaux et urbanisme

Dénomination de rues (ZA de Bel Air)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de dénommer certaines rues en Aucaleuc du futur « écopark » de Bel air.

Il précise que la ZA de Bel Air appartient à Dinan Agglomération mais qu'il est de la compétence des Communes de choisir le nom à donner aux rues situées sur leur territoire. De plus, c'est à la demande

de Dinan Agglomération qu'il est donc procédé ce jour à la dénomination des rues de la ZA de Bel Air située en Aucaleuc.

Monsieur le Maire rajoute que la Commune de Quévert a déjà dénommé les rues de son territoire et a choisi de retenir des noms en lien avec les grandes figures de l'aviation.

Ainsi, monsieur le Maire propose de dénommer les rues en Aucaleuc selon le même thème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, adopte les nouvelles dénominations suivantes dans la ZA de Bel Air** :

- Rue Jacqueline Auriol
- Impasse Antoine de Saint-Exupéry
- Rue Rolland Garros

Travaux complémentaires de voirie 2021 : choix de l'entreprise

Monsieur MORRY Olivier, adjoint, rappelle que lors du dernier Conseil Municipal la Commune a retenu l'entreprise COLAS pour la réalisation de travaux de voirie : Enrobé sur la voie communale du Pont Monnier / Zones de stationnement à la Haute Freschais

Comme prévu également lors du dernier Conseil Municipal, un autre devis a été demandé à l'entreprise Colas pour des travaux complémentaires : Route du Paint Ball / Patte d'oie Lande du petit chemin / Petit bout de route de Vaucouleurs / Aire de retournement du Pont Monnier / Pose d'écobox devant le 1 la Mégrais.

Monsieur MORRY précise que la proposition de COLAS est faite avec des prix unitaires identiques à ceux du devis validé lors du dernier Conseil Municipal et que le coût global des travaux de voirie 2021 restera conforme à l'enveloppe prévue au budget primitif.

Enfin, il est prévu que ces travaux de voirie débutent courant septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité, décide** de retenir la proposition faite par l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan (35) pour un montant de 34 185,70 € HT soit 41 022, 84 € TTC et **autorise** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Communication

Information sur l'avancée des travaux de création du site internet de la Commune

Madame LE MOIGNE Sylvie, conseillère municipale déléguée à la communication, fait le point sur l'avancée des travaux de création du site internet de la Commune.

A la suite du Conseil Municipal du 11 mai 2021, il a été fait le choix de retenir l'entreprise PANDAO pour réaliser le site internet Communal.

L'entreprise PANDAO a déjà commencé à travailler sur la charte graphique à partir du blason et du logo et reviendra prochainement vers la Commune pour faire des propositions.

Par ailleurs, Madame LE MOIGNE présente une première ébauche de contenu du site qui contiendrait les menus suivants : accueil, mairie, démarches administratives, vie locale, enfance / jeunesse, loisirs / tourisms, travaux / urbanisme, infos pratiques.

De nombreuses données vont commencer à être collectées en mairie et communiquées à l'entreprise PANDAO afin qu'elle commence à les intégrer. Cela permettra que prochainement la Commune ait accès à une version de travail (fictive) du site.

La mise en ligne du site est prévue pour le début d'année prochaine.

Personnel communal

Personnel communal : détermination des ratios d'avancement de grade

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que de nouvelles dispositions ont été introduites par la loi du 19 février 2007, avec application au 22 février 2007 (article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée) concernant le déroulement de carrière des agents territoriaux :

Dorénavant, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Ce taux appelé « ratio promus – promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire. Il peut varier entre 0 et 100 %.

Cette disposition est obligatoire et concerne tous les grades d'avancement pour toutes les filières, sauf ceux du cadre d'emplois des agents de police.

Le Maire propose de fixer les ratios d'avancement de grade pour la Commune à 100 % pour tous les grades et c'est en ce sens que le Comité Technique Départemental a été saisi.

Vu l'avis favorable de principe du Comité Technique Départemental en date du 9 juillet 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer un taux de 100% pour les ratios d'avancement de grade à compter de l'année 2021.

Dinan agglomération – PLUIH

PLUIH de Dinan Agglomération : avis de la Commune sur la modification de droit commun n°1

Contexte : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) a été approuvé le 27 janvier 2020. Il définit un projet partagé d'aménagement et de développement durable du territoire, détermine les droits à construire de chaque parcelle et intègre la politique de l'Agglomération en matière d'habitat.

Le PLUIH est un document vivant, appelé à évoluer annuellement afin d'intégrer l'avancement des réflexions et études urbaines menées sur le territoire et de procéder aux ajustements rédactionnels nécessaires tenant compte des retours d'expérience de sa mise en œuvre.

Un premier inventaire des demandes d'évolution du PLUiH a été réalisé auprès des communes au cours de l'automne 2020. Les demandes de modification des communes ont été étudiées et analysées par la Commission Aménagement au cours de quatre réunions qui se sont tenues les 17/12/2020, 14/01/2021, 28/01/2021 et 11/03/2021. A la suite de ces réunions, une procédure de modification de droit commun a été engagée concernant 60 objets de modification.

Avis de la Commune : Le Président de Dinan Agglomération a, par arrêté, prescrit la procédure le 3 mai 2021. Le projet de modification n°1 du PLUiH, détaillant l'ensemble des objets de modification, a été envoyé aux communes le 4 juin 2021. En application des dispositions de l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, la Commune dispose d'un délai

Ainsi, Considérant ces éléments, et vus les différents textes officiels cadrant ces décisions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité émet un avis favorable à la modification de droit commun n°1 du PLUiH de Dinan Agglomération

Dinan agglomération – Point d'actualités

CLECT du 12 juillet 2021

Monsieur Chev  explique   l'assemblée que la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) de Dinan Agglomération s'est réunie le 12 juillet 2021 avec pour unique sujet l'impact de la réforme de la TH sur l'accord fiscal de fusion.

Pour rappel, la CLECT a pour but d'évaluer la valeur financière des transferts de compétence de la Commune vers Dinan Agglomération ou l'inverse et d'ainsi fixer un montant (des AC – Attributions de Compensation) dû ou   recevoir par les Communes.

Au préalable de cela, en 2017, lors de la mise en place de Dinan Agglomération la CLECT avait dû fixer des AC « fiscales ». Ces AC, perçues ou   reverser   Dinan Agglomération selon les Communes, ont été fixées   la suite du choix de mettre en place une intégration fiscale progressive sur 3 ans (2007   2010), intégration fiscale ayant pour objectif qu'après ces 3 années, Dinan Agglomération ait un taux de fiscalité identique sur les 65 Communes la composant.

Dans ce cadre, Auceleuc devait baisser ses taux d'imposition pendant que Dinan Agglomération les augmentait afin qu'il n'y ait pas d'impact financier sur

de 3 mois pour émettre un avis au projet de modification du PLUiH.

Le dossier de modification, dans lequel figurera l'avis des Personnes Publiques Associées et des Communes, fera l'objet d'une enquête publique cet automne, avant d'être soumis, pour approbation, au Conseil Communautaire.

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle procédure de modification de ce type sera engagée   compter de septembre 2021 (application   compter du janvier 2023) et que dans ce cadre la Commune présentera sans doute des demandes de modifications.

le contribuable ; en contrepartie la Commune percevait des AC de la part de Dinan Agglomération, cette procédure est alors nommée Pacte Fiscal Financier et Solidaire (PPFS). La Commune d'Auceleuc s'était abstenue préférant notamment une intégration plus longue et arguant du fait que les Communes perdaient leur pouvoir de libre administration : leurs taux étant fixés pendant 3 ans par l'Agglomération.

Néanmoins, rien n'obligeait légalement les Communes   suivre ce PPFS, c'est pourquoi la Commune d'Auceleuc a fait le choix de ne suivre le PPFS et de ne baisser ses taux qu'en 2017 lors du la 1^{ère} année du PPFS ; les recettes de la Commune ont ainsi augmenté en 2018 puis en 2019 (stable depuis) et cela a notamment permis   la Commune de mener   bien ses projets et de pouvoir envisager sereinement ses futurs projets (aménagement du centre bourg).

Aujourd'hui, en 2021, l'État a supprimé la taxe d'habitation (TH) et compense les Communes, mais l'État se base sur le taux communal de 2017 pour compenser les Communes. Ainsi, la plupart des

Communes de l'Agglomération sont soit surcompensées soit sous-compensées, puisque le PPFS a engendré des modifications de taux communaux entre 2017 et 2019 en plus ou en moins.

Dinan Agglomération a contacté les services de l'État pour faire part du problème, sachant que le PPFS avait été voté avant l'annonce de la réforme sur la TH, mais l'État n'a rien changé à sa réforme. Dinan Agglomération a donc décidé de corriger ces sur ou sous compensation de l'État aux Communes en passant par une modification du montant des AC. Il est ainsi prévu que la Commune d'Aucaleuc reverse 7 341,92 € à l'Agglomération.

Monsieur CHEVÉ fait savoir qu'il s'est plaint de cette décision, car Aucaleuc n'ayant suivi le PPFS qu'une année en 2017, cela a fixé le taux de TH depuis 2017 jusqu'à 2020. Ainsi, la Commune s'est vu compenser par l'État sur le taux de TH de 2017 qui était de 16,78% sachant que le taux actuel n'a pas évolué et est toujours à 16,78%. La commune d'AUCALEUC est donc un cas d'école, et elle a ainsi été compensée comme l'a dit l'état à l'euro près (ni sur ni sous compensée).

Malgré cela, Dinan Agglomération demande à la Commune de reverser 7 341,92 €, cela engendrerait

Après avoir fait part de ce manque de cohérence dans la décision soumise au vote de la CLECT, il a été décidé d'une part de reporter le vote au mois de septembre et d'autre part que les Communes recevraient d'ici là, plus d'explications et de détails sur la modification à venir des AC ainsi qu'une visite des services financiers de l'Agglomération pour mieux expliquer cette procédure.

Demande d'adhésion de la Commune de Beaussais-sur-Mer à Dinan Agglomération

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière conférence des Maires de ce 12 juillet, la demande d'adhésion à Dinan Agglomération de la Commune de Beaussais-sur-Mer a de nouveau été abordée.

Il est à noter que cette demande est extrêmement complexe tant le sujet est vaste au niveau de l'urbanisme, de l'assainissement, de l'eau potable, de la voirie etc.... Et comme cette demande a été actée par la Commune de Beaussais-sur-Mer par une délibération en date du 3 juin 2021, la période de 3

ainsi une perte de recettes fiscales par rapport à l'année 2020, ce qui est anormal quand on sait le que le principe de libre administration des collectivités est inscrit dans la constitution.

Il est à noter que le calcul de l'Agglomération n'est pas neutre pour Aucaleuc ainsi que l'a fait savoir la Commune à Dinan Agglomération car Dinan Agglomération se base dans son calcul sur des taux fixés dans le PPFS or ces taux comme pour Aucaleuc et d'autres Communes ne sont que des taux théoriques et pas les taux réellement appliqués. Le calcul de Dinan Agglomération est donc faussé puisque basé pour certaines Communes sur des taux « théoriques ».

Par ailleurs, Monsieur CHEVÉ ajoute qu'il a fait remarquer un problème de cohérence car la modification du PPFS demandé en CLECT ne serait pas neutre, en effet, l'Agglomération récupérerait 180 000 € sur les AC versées ou perçues par les communes, ce qui est aussi anormal même si à priori cette somme devrait être reversée via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) mais rien n'est acté. Monsieur CHEVÉ a également fait la demande de pouvoir comparer les recettes fiscales de Dinan Agglomération en 2020 et 2021 pour constater la présence de sur ou sous compensations.

mois en plein été dont dispose l'Agglomération pour répondre est peu propice à un travail approfondi. Néanmoins une étude d'impact a déjà été réalisée mais malheureusement le « point de vue » de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (CCE) n'y apparaît pas.

Le Conseil Communautaire se prononcera lors de sa séance du 19 juillet, l'une des propositions étant de repousser cette demande au 1^{er} janvier 2023.

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 21h30

LE CCAS

SEANCE DU 9 AVRIL 2021
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

Monsieur le Président précise qu'à ce jour le Conseil d'Administration du CCAS est composé de 9 membres suite à l'intégration de Madame Nadège THOMAS, conseillère municipale, à la démission de Madame Christelle LAINE, adjointe municipale et au décès malheureux de Madame Chantal MAURICIA.

Les membres sont : Christophe OLLIVIER (Président), André BEAUGRAND, Sandrine COLIN, Evelyne NICOLAS, Marie BOYER, Samuelle RABASTE, Christine RAFFRAY, Elisabeth MATHIEU, Jacques CHEVE, Nadège THOMAS

Compte administratif et compte de gestion 2020

Monsieur CHEVÉ, après avoir présenté le budget primitif de l'exercice 2020 du CCAS présente le compte administratif 2020. Ce compte administratif 2020 peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Recettes	415, 33 €
Dépenses	820, 00 €
Résultat de l'exercice	- 404, 67 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	1 356,18 €
Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2020	951, 51 €

Monsieur CHEVÉ propose à l'assemblée de procéder au vote. En sa qualité d'ordonnateur, Monsieur le Président quitte la salle et ne prend donc pas part au vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du CCAS comme présenté ci-dessus

Dans un second temps, Monsieur CHEVÉ présente le compte de gestion du budget du CCAS dressé par le Trésorier de Dinan Ville et Banlieue (receveur).

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du CCAS d'Auceleuc dressé, pour l'exercice 2021 par le Trésorier de Dinan Ville et Banlieue visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et approuve le compte de gestion 2020 du CCAS.

Budget primitif 2021

Monsieur Le Maire, Président, présente à l'assemblée le budget primitif 2021 du CCAS qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	1 001, 51 €
Dépenses	1 001, 51 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le budget primitif 2021 de la Commune comme présenté ci-dessus

Informations diverses :

Violences intrafamiliales : Une communication est faite sur la marche contre les violences faites aux femmes : décalée du fait des conditions sanitaires actuelles, elle n'aura à priori finalement lieu qu'en novembre 2021. Une précision est apportée comme quoi en raison de la crise sanitaire, les conditions ne sont pas évidentes pour les foyers et favorisent donc malheureusement les violences conjugales.

Monsieur CHEVÉ distribue à l'ensemble des membres du CCAS une brochure sur les violences intrafamiliales, afin de permettre si besoin, aux membres du CCAS de pouvoir accompagner d'éventuelles victimes.

Il est à noter qu'une personne ayant acheté un gîte serait disposée à le mettre à disposition pour des urgences ponctuelles dans le cadre de problèmes familiaux.

Vaccination contre la « COVID 19 » : Monsieur le Président informe qu'une visioconférence relative à l'organisation de la vaccination contre la « COVID 19 » dans le Département doit avoir lieu. Monsieur BEAUGRAND aborde les difficultés liées à l'organisation vaccinale du centre de Dinan.

Attention sur Internet : Madame NICOLAS attire l'attention sur la réception en ce moment d'un mail émanant soi-disant du Département, de la Région ou même de Dinan Agglomération, qui aborde la couverture santé des habitants et propose un devis finalisé. Il pourrait s'agir d'une arnaque auquel il faut prendre garde.

Monsieur BEAUGRAND André fait remarquer que d'une manière générale les arnaques sont en augmentation sur internet.

SEANCE DU 8 JUILLET 2021
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

Monsieur le Président rappelle que le compte rendu du dernier Conseil d'Administration a été transmis à chaque membres avant la présente séance.

Madame NICOLAS demande que le point sur le soupçon concernant une arnaque sur internet soit mis au conditionnel.

Monsieur le Président lui répond que cette modification sera apportée au compte rendu.

Le compte rendu de la réunion du 9 avril 2021 est ainsi adopté à l'unanimité.

Plan Canicule

Monsieur le Président informe l'assemblée que qu'en cas de canicule, le listing des personnes âgées (repas des aînés) est disponible en mairie. Il précise que la plupart des personnes âgées de la Commune ont de la famille dans le secteur.

Informations diverses :

Madame Rabaste fait état de son intervention pour deux cas particulier sur la commune nécessitant une aide sociale.



REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, le CCAS organise le Repas des Aînés. Celui-ci aura lieu à la salle polyvalente, mais en raison de la situation, **Le pass sanitaire sera obligatoire.**

Il aura lieu **le dimanche 21 novembre.**

N'oubliez pas de vous inscrire sur le coupon réponse inclus dans ce bulletin municipal.

LE CLSPD

**LA MARCHÉ CONTRE LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**

La marche départementale pour les droits des femmes se déroulera

**le dimanche 21 novembre 2021
à Léhon.**

Organisation

Lieu de départ : Salle du Clos Gastel – LEHON

10h00 accueil

A partir de 12h00 repas partagé

14h00 départ échelonné des marches

16h00 goûter

Circuits : 3 circuits de 5 km, 10 km et Marche nordique définis en collaboration avec l'association « Les amis des sentiers »

Animations :

- Stand Espace femmes,
- Sensibilisation tout public,
- Espace de jeu pour les enfant,
- ...

Participation : au chapeau, conseillée de 5 euros par personne au bénéfice de l'Espace femmes

L'INSEE : ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI,
LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité de l'INSEE se poursuit sur le secteur.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, ...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

La procédure:

- Tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire.
- Une enquêtrice de l'INSEE, Mme Catherine GUITTON, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.
- Les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les intermédiaires par téléphone.
- Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Dates de collecte : du 22 novembre au 11 décembre 2021.

« **Cyberviolences : comment en parler avec les jeunes ?** »
mercredi 13 octobre 2021
salle du Clos Gastel à Dinan
Gratuit, sur inscription, pass sanitaire obligatoire



Avec l'utilisation grandissante des réseaux sociaux, le harcèlement scolaire s'invite à la maison et devient cyberharcèlement ou cyberviolences, avec la particularité de ne laisser aucun repos à la personne qui en fait les frais. Insultes, moqueries, propagation de rumeurs, publication de photos ou vidéos gênantes, sexting, revenge porn,...

Les équipes éducatives se retrouvent bien souvent à gérer, au sein de l'établissement, des conflits nés sur internet. Beaucoup de parents sont dépassés par l'usage des écrans de leurs ados et ne savent comment aborder et gérer ces questions de cyberharcèlement qui touchent souvent à l'intime. Pour les victimes, la honte et la souffrance sont souvent grandes et des idées noires peuvent apparaître.

C'est pourquoi le collectif Misaco Dinan (professionnels, élus et bénévoles œuvrant pour prévenir ensemble le suicide et la souffrance psychique sur Dinan Agglomération) a choisi d'organiser un temps-fort :

Soirée ouverte au grand public de 20h00 à 22h00

Table-ronde (témoignage d'un parent, sociologue, gendarme, psychologue,...)

Soirée captée et retransmise en direct sur internet pour les personnes ne pouvant s'y rendre en présentiel

<https://forms.gle/b8kg8EMKS2LNznCk9>

Perrine LE BOUFFANT :

plebouffant@bretagne.mutualite.fr

06 47 91 69 54

Nous vous rappelons que les cyclistes doivent être dépassés avec une marge :

- d'1mètre minimum en agglomération
- d'1,5 mètre hors agglomération.



L'hiver approche ... pour votre sécurité et celle des autres, pensez à vérifier le réglage de vos feux.



LA CHAMAILLE

Service de prévention spécialisée pour les jeunes de 6 à 18 ans aide aux jeunes et aux familles.

Partenariat

Mise en lien avec l'ensemble des dispositifs existants
Accompagnement administratif
Action de prévention à la maltraitance
Collaboration avec d'autres structures dans le cadre de projets communs

Actions individuelles ...

Soutien, écoute, orientation, insertion, autonomie, emploi, santé ...

... ou collectives

Afin de favoriser la citoyenneté, le lien social et d'éviter les situations de rupture (accueil au local, animations, activités de loisirs, projets pour les enfants et les jeunes ; aide aux devoirs 6/12 ans, chantier contrepartie 14/21 ans

LA SANTE

HANDICAP INVISIBLE

IL N'Y A PAS UN MAIS DES HANDICAPS INVISIBLES...

- Les handicaps mentaux
- Les handicaps psychiques
- Les maladies invalidantes (diabète, asthme, allergies...)
- Les troubles musculosquelettiques (lombalgies, tendinites...)
- Les troubles DYS
- Les handicaps sensoriels (déficience visuelle, surdité, anosmie...)

SAVIEZ-VOUS QUE 80% DES HANDICAPS SONT INVISIBLES ?

idée reçue :
HANDICAP =  FAUX !

QUELLES ATTITUDES ADOPTER ?

Eviter de porter un jugement avant de connaître la personne.
Ce n'est pas parce qu'elle marche qu'elle n'a pas le droit de se garer à une place handicapée, elle **a peut-être un handicap invisible ?**

Questionner la personne porteuse d'un handicap invisible sur ses besoins et non sur son handicap. Cela vous permettra de savoir comment la soulager au quotidien.

Rester naturel, simple et ouvert au dialogue.

80%* HANDICAP INVISIBLE
CONTRE 20% HANDICAP VISIBLE

Le plus important est de garder en tête que les handicaps invisibles sont les plus nombreux et qu'il faut bien se garder d'un jugement hâtif.



L'association intervient sur l'espace public et sur 3 sites :

- Siège : Pavillon Velleda - Bd André Aubert - Dinan
- Espace Yvonne-Jean Haffen - Dinan
- Quartier des îles Bretonnes - Léhon

Les éducateurs sont joignables
6 jours / 7

Lundi, Samedi	14h00 à 18h00
Mardi, Mercredi, Jeudi	09h00 à 12h30 14h00 à 18h30
Vendredi	14h00 à 18h30 20h00 à 22h30

Contacts : 02 96 39 89 30
06 44 78 45 97 / 06 44 00 24 50

Programme de Novembre 2021

Tout le mois – Mairie de Taden : Expo photos picture chamaille

Du 19 au 26 novembre : Semaine de sensibilisation (Droit des enfants, Discriminations harcèlement dans le sport)

19 novembre – 20h 30 – Cinéma Dinan : Film à déterminer dans le cadre de la journée des droits des enfants

24 novembre – 20h00 – Salle Schuman Dinan : Conférence débat avec Colosse au pied d'argile (harcèlement dans le sport)

25 novembre 20h00 – Salle Clément Ader – Trélivan : « Loto des droits des femmes » Conférence clownesque et débat réservé aux adultes

26 novembre – 20h 30 – Cinéma Dinan : Film « Gogo »



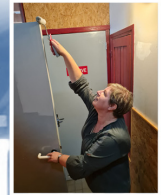
Le désherbage du bouldrome extérieur



Les caches sacs jaunes en palettes



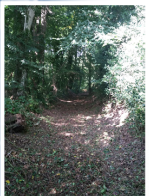
La peinture des jeux de cour à l'école



La peinture des portes de la salle polyvalente



La Journée citoyenne du 25 septembre



Le nettoyage d'un chemin communal



La pause chez Marcelle



LES INFORMATIONS LOCALES

L'ETAT CIVIL

Naissances

- Le 25 août
Charline LANDAIS
15 les Fontenelles
- Le 31 août
Ismaël FONTAINE
10 le Vieux Bourg

Décès

- Le 6 septembre
Mr Yannick MOREAU
2 Bel Air

Mariages


- Le 31 juillet :
Christian RENAULT
et
Morgane LE LAN
- Le 12 août :
Sybille JOUBERT des OUCHES
et
Armand LOAISEL de SAULNAYS

LES MEUBLES, GITES ET CHAMBRES D'HOTES

- **Mme Ludivine AMORY**
Meublé de tourisme
9 la Basse Freschais – 06.28.74.46.70
5 pièces, capacité maximum 7 pers
- **Mme Roselyne DELAUNAY**
Chambre d'hôtes
23 la Harlais - 02.96.39.75.28
De mai à Août : 1 chambre capacité 2 pers
- **Mr Yannick GRALL / Armor location -**
Meublés de tourisme
50 bis et 50 ter la Harlais - 06.71.07.91.07
8 chambres capacité 16 pers

Pour mettre un bien en location de courte durée (meublé touristique) des obligations existent. Renseignements en mairie ou à Dinan Agglomération Service Tourisme : 02 96 87 52 74 www.dinan-agglomeration.fr

LES ASSISTANTS MATERNELS AGREES

	<p>BERHAUT Viviane (BOUILLET) 02 96 39 50 92 26 la Hydrouais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 3</p>	<p>BOURSICOT Julie 07.84.12.73.54 4 la Basse Freschais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 3</p>	<p>CHAPRON Stéphanie (BRUNE) 02.96.89.03.32 7 le vieux Bourg 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 3</p>
<p>DEBIERRE Emmanuelle MAM'ZELLE BULLE 06.99.31.30.58 5 cité la Freschais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 4 (MAM))</p>	<p>DELPEUX Fanny MAM'ZELLE BULLE 06.99.31.30.58 5 cité la Freschais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 4 (MAM)</p>	<p>DERRIEN Angélique 06.50.86.86.93 8 Cité la Freschais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 4</p>	<p>GOURLET Aurore 07.81.24.54.69 30 Lot. du Pré Meffray 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 2</p>
<p>LANCIEN Emmanuelle (POISSON) 02.96.39.95.48 22 rue du Châtelet 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 4</p>	<p>LECONTE David MAM'ZELLE BULLE 06.99.31.30.58 5 cité la Freschais 22100 AUCALEUC</p> <p>Maternel 4 (MAM)</p>	<p>LORRE Valérie (HUGUET) 09 84 01 44 32 06 59 92 89 85 9 les Fontenelles 22100 AUCALEUC Maternel 4</p>	<p>ROCHFORT Natacha (PANHALEUX) 02 96 85 49 84 07 87 08 21 10 54 La Harlais 22100 AUCALEUC Maternel 4</p>

Liste valide à la date du : 16 avril 2021

LES DEMANDES D'URBANISME

Les permis de construire

- 20 lot. le Castel d'Anne - maison individuelle
- 30 lot. le Castel d'Anne - maison individuelle
- 16 bis la hydrouais - transformation garage en maison
- 15 lot. le Castel d'Anne - maison individuelle

Les déclarations préalables

- 35 la Haute Freschais - création de velux
- 17 lot. le Castel d'Anne - clôture
- 19 lot. le Castel d'Anne - clôture
- 5 la Mégrais - rénovation toiture et velux
- 14 rue des Arts et Métiers - portail

BREIZHGO - LIGNE 18 DINAN - AUCALEUC ET TAD

AUCALEUC > DINAN		DU 30 AOÛT 2021 AU 31 AOÛT 2022						
Période scolaire		LMmJV	LMmJV	LMmJV	J	m	LM JV	LMmJV
Vacances scolaires					J			LMmJV
Été					J			
AUCALEUC	Hydrouais	7:05						
	Fontenelles	7:10			9:10			
	Hautes Frechais	7:12		7:07	9:11			
	Frechais	7:13		7:09	9:12			
	Mairie	7:15		7:10	9:13		16:27	17:39
	CFA	7:16		7:12	9:13		12:48	16:31
	Croix Carrée	7:17						
QUEVERT	Périaux	7:18		7:17	9:17	12:50	16:35	17:43
	Aublette	7:20			9:18			
	Printanier	7:21			9:19			
	Bois Joly	7:22		7:19	9:20			
	Centre Pavie	7:25			9:21			
LEHON	Champs Brunets		7:10					
	La Nourais		7:12					
	La Cochais 1		7:13		9:24			
	La Cochais 2		7:15		9:25			
	Eglise St-Joseph	7:27			9:28			
TRELIVAN	Clos Gastel		7:18		9:22			
QUEVERT	Centre Pavie		7:20					
DINAN	Coll. Broussais		7:24					
	Place Duclos	7:30	7:26	7:20	9:33	13:05	16:44	17:57
	Gare routière Bd S. Veil	7:35	7:30	7:22	9:38	13:15	17:00	18:00

Qu'est ce que le TAD ?
Transport A la Demande



Trajet à réserver jusqu'à 2h

avant l'heure de passage prévu à l'arrêt souhaité.

- Trajets avant 9h, réserver la veille avant 17h.
- Trajets le samedi après 12 h et le lundi avant 9h, réserver le samedi avant 12 h.

DINAN > AUCALEUC		DU 30 AOÛT 2021 AU 31 AOÛT 2022										ligne 18
Période scolaire		LMmJV	LMmJV	m	J	m	m	LM JV	LM JV	LM JV	m	LM JV
Vacances scolaires					J							
Été					J							
DINAN	Coll. Broussais											16:50
	Place Duguesclin	7:52 (sauf J)						15:40				
	Place Duclos	7:55	7:55	12:15	12:30			15:43				
	Gare routière Bd S. Veil	8:08	8:05	12:20	12:35	13:15	13:15	16:00		17:05	17:05	18:10
LEHON	Champs Brunets								16:55			
	Eglise St-Joseph	8:13	8:10	12:25	12:40	13:23		16:06		17:10	17:10	18:15
	La Nourais			12:29		13:28	13:27	16:10	16:56	17:15	17:14	18:19
	La Cochais 1			12:33	12:48	13:30	13:29	16:13	16:57	17:17	17:16	18:21
	La Cochais 2			12:34	12:49	13:31	13:30	16:14	16:58	17:18	17:17	18:22
TRELIVAN	Clos Gastel			12:36	12:51	13:34		16:16	16:59	17:20	17:20	18:25
QUEVERT	Centre Pavie	8:14	8:11	12:37	12:52	13:35		16:17	17:00	17:21	17:21	18:26
	Bois Joly	8:15	8:12	12:39	12:54	13:37		16:18	17:02	17:22	17:23	18:28
	Printanier	8:16	8:13	12:40	12:55	13:38		16:19		17:24	17:24	18:29
	Aublette	8:17	8:14	12:41	12:56	13:39		16:20		17:25	17:25	18:30
AUCALEUC	Hydrouais					13:43				17:31	17:29	18:34
	Fontenelles	8:21	8:18	12:44	12:59	13:46		16:24		17:34	17:32	18:37
	Hautes Frechais	8:22	8:19	12:45	13:00	13:49		16:25		17:37	17:35	18:40
	Frechais	8:23	8:20	12:46	13:01	13:50		16:26		17:38	17:36	18:41
	Mairie	8:24	8:21	12:47	13:02	13:51		16:27		17:39	17:37	18:42
	CFA	8:25	8:22	12:48	13:03					17:38	17:38	18:43
	Croix Carrée					13:54					17:40	18:45
QUEVERT	Périaux					13:55					17:41	18:46

Les horaires mentionnés peuvent faire l'objet d'une actualisation consultable sur le site breizhgo.bzh.

sf J - Sauf jeudi

STEREDENN



Tu as entre 16 et 30 ans ?
Tu as une idée de projet d'activité et / ou de citoyenneté ?
Tu as envie de l'expérimenter sur le territoire de Dinan Agglomération ?

Alors Candidate et intègre Projet KonCrée !

Les conditions ?

- Avoir moins de 31 ans
- Avoir une idée de projet d'activité et / ou de citoyenneté (associatif, entrepreneuriat, collectif)
- Vouloir l'expérimenter sur le territoire de l'agglomération de Dinan et être prêt(e) à participer à la vie de ce territoire à travers différents supports ou évènements
- Avoir envie d'un engagement citoyen, être acteur / actrice de ton territoire
- Etre motivé(e)

Projet accessible à toutes et tous, quel que soit le niveau de diplôme ou le parcours.

Pour un même projet il est possible de candidater seul(e) ou par équipe de 2 ou 3.

Pour en savoir plus :

<http://ww.habitatjeunes.steredenn.org>
<https://www.facebook.com/ProjetKonCrée>



Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplômes, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Il permet une première expérience professionnelle.

L'école d'Aucaleuc propose une mission en Service Civique pour cette année scolaire (contrat jusqu'au 30 juin) pour « Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire ».

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/contribuer-aux-activites-educatives-pedagogiques-et-citoyennes-de-lecole-primaire-ecole-primaire-publique-aucaleuc-22>

LA VIE DE LA COMMUNE COMMISSION CADRE DE VIE

BON A SAVOIR

Depuis le 1^{er} septembre, il est de nouveau possible de louer la salle polyvalente pour des fêtes privées.

Néanmoins, le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans et doit être contrôlé par l'organisateur.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

LA JOURNEE CITOYENNE

Le samedi 25 septembre s'est déroulée la 3^{ème} journée citoyenne de la commune.



Une quinzaine de personnes se sont réunies et ont ainsi pu réaliser plusieurs chantiers durant cette journée :

- La peinture des portes de la salle polyvalente
- La peinture des jeux de cour à l'école
- Le désherbage du boulodrome extérieur proche de la salle polyvalente
- L'ouverture d'un chemin communal, entre la Basse Freschais et la Guérinais, il rejoint le sentier du Ruet
- La construction de caches sacs jaunes en palettes au lotissement du Pré Meffray (à titre expérimental)
- Le nettoyage du trottoir longeant l'église et remerciement pour les personnes qui ont profiter de cette journée pour s'occuper des espaces publics devant chez eux

La commune offrait aux participants les sandwiches du midi préparés par Marcelle ainsi que l'apéritif au Bar Le Rendez-vous.

Merci à Jean-Michel pour son cidre le midi.

N'hésitez pas à communiquer tout au long de l'année vos idées et propositions auprès de la mairie. Elles sont les bienvenues et pourront être concrétisées lors des prochaines journées citoyennes.

LA RECYCLERIE DU PAYS DE RANCE

Recyclerie du bassin Rance Émeraude :
je donne, tu donnes...
nous réutilisons, nous recyclons!



Depuis quelques semaines, un groupe facebook visant à mettre en relation les personnes souhaitant se débarrasser d'objets ou de matériaux et celles souhaitant les récupérer pour les réutiliser, les transformer est à disposition des usagers et professionnels du territoire Rance Émeraude.

Déposer ses objets inutiles sur la Recyclerie virtuelle permet de lutter efficacement pour économiser l'énergie et les matières premières, tout en réduisant le coût du traitement des apports en déchetterie pour les Collectivités. C'est un premier pas en faveur d'une économie circulaire locale.

Comment ça marche ?

Concrètement, quelqu'un souhaitant se débarrasser d'un objet le prend en photo et publie un post indiquant le lieu de retrait sur le groupe après avoir demandé à y adhérer.

L'internaute intéressé envoie un message en retour pour convenir des modalités de retrait.

Simple et efficace.

<https://www.facebook.com/groups/recyclierianceemeraude>

Contact : **Philippe Le Roy** - 06 60 54 70 60
contact@agendaou.fr

PETITE ASTUCE !

*Si suite à une coupure de courant votre compteur Linky ne redémarre pas ; appuyez quelques secondes sur le bouton + ce bouton sert à réarmer votre compteur !
Si cela ne suffit pas il vous faudra contacter votre fournisseur d'électricité.*



LE COLLECT'MOBILE, UN GESTE POUR MA VILLE



Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ?

Ces millions de Smartphones, c'est autant de matières premières rares confisquées. On considère que 80,7% d'un Smartphone peut être récupéré pour fabriquer de nouveaux produits. Et pourtant, seulement 15% des 26 millions d'appareils vendus chaque année sont collectés pour être recyclés. Grâce à sa filière de recyclage, Orange offre une seconde vie à vos anciens mobiles oubliés.

En plus de préserver l'environnement, la collecte des mobiles (**collecteur en mairie**) permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique mis en place et financé par Orange : **25 000 mobiles recyclés, c'est 1 emploi d'insertion créé en France ... et se poursuit en Afrique.**

C'est pourquoi, Orange et l'AMF des Côtes d'Armor s'associent pour proposer à votre commune une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles. La campagne 100% gratuite se déroulera **du 8 novembre au 17 décembre 2021.**

Alors n'attendez plus, apportez vos vieux Smartphones et autres mobiles dans les collecteurs qui se trouvent en mairie et devenez acteur citoyen d'une filière solidaire et responsable et renforcez votre engagement dans la protection de l'environnement.



Emmaüs International
PRÉVOCATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Déposer mon mobile dans ce bac, c'est contribuer à...

Orange s'engage à supprimer vos données personnelles en toute sécurité

Créer des emplois

- En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.
- En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).

Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

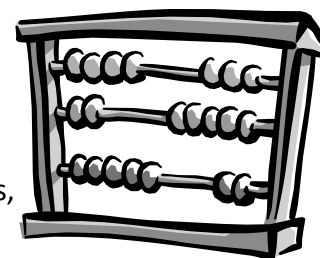
Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.

LA VIE DE L'ÉCOLE



L'ÉCOLE PUBLIQUE



Une nouvelle rentrée à l'actif de l'école, rentrée de 83 élèves, 5 enseignants et 4 personnels communaux.

Comme vous en connaissez la plupart nous ne vous présenterons que les nouveaux :

- Mme Aurélie POLI qui viendra, en décharge de M. CHEVÉ, enseigner en classe de CM les jeudis et vendredis.
- Mme Véronique YGER qui remplacera Mme AGIUS en accompagnement de Mme LABBÉ en classe de GS-CP.
- Mme Marie-Thérèse MASSOT qui assurera la surveillance de cour le midi.

Les 83 élèves sont répartis comme suit : 22 élèves en PS-MS, 21 élèves en GS-CP, 20 élèves en CE, 20 élèves en CM.

Nous détaillerons lors d'un prochain bulletin les projets de cette année scolaire.

CLASSE DE PS-MS



CLASSE DE CE1-CE2



CLASSE DE GS-CP



CLASSE DE CM1-CM2



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bonjour à tous,

Les travaux de la nouvelle bibliothèque ont bien avancé, le local est quasiment fini. Reste maintenant à le meubler, à déménager le fonds de bibliothèque... et à s'organiser pour ouvrir plus souvent, deux fois par semaine serait bien et permettrait à de nombreux habitants de la commune de nous rejoindre et de profiter de ce nouvel espace. Nous espérons pouvoir ouvrir cette nouvelle bibliothèque début 2022.

En attendant ce moment, la bibliothèque, située dans l'école, sera ouverte les mardis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre de 16h30 à 18h.

Nous espérons vous voir bientôt.

L'équipe de la bibliothèque



LA VIE ASSOCIATIVE

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	ACTIVITE	PRESIDENTE	CONTACT
AMICALE LAIQUE	Scolaire	Mme LANCIEN Emmanuelle	amicale.aucaleuc@outlook.fr 02 96 39 95 48
ARMOR'RICAINS	Moto	M. MARTIN Pierrick	06 58 11 17 66
ASSOCIATION AUCALEUENNE DE TIR SPORTIF	Sport	M. OLLIVIER Christophe	aats22@orange.fr
ASSOCIATION SAMANA	Sport	Mme BRIAND Gaëlle	assosamana@gmail.com 06 48 43 95 51
BOULISTES D'AUCALEUC	Sport	M. QUINT Jean-Marc	06 77 58 61 69
CLUB DES AINES	Séniors	Mme GICQUEL Gisèle	02 96 39 10 77
GENERATION PART'AGES	Jeunesse	M. LECONTE David	generationpartages@gmail.com 06.99.31.30.58
GYM POUR TOUS	Sport	Mme MICHEL Marie-Thérèse	02 96 39 69 35
HANDISPORT LOISIRS	Sport	M. HAMONIAUX Luc	06 24 11 37 91
HOOGAN COUNTRY CLUB	Danse	Mme MARTIN Martine	06 59 34 95 47
OSCALOC	Jogging	M. HENRY Louis	09 67 55 09 49
PAINTBALL	Sport	M.WLOCK Jean-Charles	paintballarmorclub.contact@gmail.com 07 67 16 29 00
SOCIETE DE CHASSE	Nature	M. RENAUDIN Pascal	06 83 25 60 34
SOUFFLE D'ESPOIRS CONTRE LE CANCER	Sports solidaire	M. LEFORT Christophe	http://www.soufflesdespoirclc.com 07 61 01 00 75
USEP ECOLE	Jeunesse	M. CHEVE Jacques	02 96 39 65 28

N'hésitez pas à prendre contact avec les différentes associations

Et à rejoindre ce tissu associatif qui se renforce, c'est le noyau de nos liens sociaux.

L'AMICALE LAIQUE

Pour la seconde fois consécutive, l'amicale n'a pas pu offrir de pot de rentrée aux parents pour cette nouvelle rentrée scolaire vu le protocole sanitaire imposé difficilement applicable.

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre, la Présidente Emmanuelle LANCIEN a présenté le bilan moral et financier. Malgré le contexte sanitaire actuel, l'amicale a réussi à maintenir la grande majorité des manifestations prévues (même si l'organisation de certaines d'entre elles a été complètement chamboulée pour respecter les contraintes sanitaires), ce qui a permis de dégager un bénéfice plus que raisonnable d'un montant de 2 790,32 €. Cette somme permettra de participer, entre autres, au financement de la classe de neige prévue pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 en janvier 2022.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'amicale va continuer à mener à bien des actions pour contribuer à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de l'école.

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Présidente : LANCIEN Emmanuelle	Trésorière : CAM Charlène	Secrétaire : SAGET Solenne
Vice-Présidentes : SÉNECAUX Émilie et ODAR Allison	Trésorière adjointe : ALVES PERROT Sarah	Secrétaire adjointe : LE QUELLENEC Alexandra

Au 1^{er} plan :

Charlène, Emmanuelle, Émilie

Au 2nd plan :

Sarah, Alexandra, Solenne



Absente sur la photo :

Allison



MANIFESTATIONS PRÉVUES 2021/2022 :

- * VENTE DE GÂTEAUX BIJOU : courant octobre
- * BOURSE AUX JOUETS AVEC STAND VENTE JEUX OIKA OIKA : 07 novembre
- * PLATS À EMPORTER : 27 novembre
- * VENTE DE GÂTEAUX BIJOU : courant janvier/février
- * VENTE DE SAUCISSONS ET NOIX DE JAMBON : courant mars
- * COLLECTE DE FERRAILLE : courant mars/avril
- * VENTE D'OBJET AVEC LE DESSIN DES ENFANTS : courant avril
- * FÊTE DE L'ÉCOLE : 18 juin
- * VENTE DE GÂTEAUX BIJOU : courant juin
- * VENTE DE SAUCISSONS ET NOIX DE JAMBON : courant juin

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager des moments de convivialité, mais aussi pour unir nos forces et nos idées pour mener à bien les différentes manifestations tout au long de l'année !

Pour nous contacter :

- amicale.aucalec@outlook.fr
- Boîte aux lettres près du tableau d'affichage à l'extérieur de l'école
- 02 96 39 95 48
- Page Facebook de l'Amicale, n'hésitez pas à la partager !

L'ASSOCIATION AUCALEUENNE DE TIR SPORTIF



Pour sa première participation au forum des associations de Dinan, notre club a eu les coordonnées d'une quinzaine de contacts.

Lors de la dernière réunion, le prix de l'adhésion a été fixé à 150€.

Nous sommes en train d'étudier les possibilités de pratiquer nos activités sur différents lieux (sur la

communes ou des communes voisines) en attendant de pouvoir récupérer le stand situé dans l'ancien camp militaire.

Le président

LE HANDISPORTS LOISIRS

Les séances du lundi après-midi sont prévues de 15h à 18h et le mercredi de 18h à 20h.

Le 11 et 12 septembre : championnat de Bretagne de boccia.

Olivier Leclerc et Luc Hamoniaux se sont qualifiés pour les championnats de France qui se dérouleront à Mâcon en décembre



LA GYM POUR TOUS

Bonjour,

Les cours se déroulent tous les mardis de 20h à 21h à la salle polyvalente.

Les adolescents et les personnes hors commune peuvent s'inscrire.

Les inscriptions se font sur place.

Renseignements : 02.96.39.69.35

LA SOCIETE DE CHASSE

Enfin!!!!!!!!!!!!!!

Après cette interruption, crise sanitaire oblige, nous avons pu faire notre ball-trap le 28 et 29 août. Au nom de la société, j'adresse un grand merci aux tireurs venus nombreux ces deux jours. Sans oublier les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce week-end. Plus de 6000 plateaux ont été tirés. Un grand bravo à nos sociétaires qui n'ont pas démerité. (Mickaël A.; Sébastien D. et J-François C.)

Quelques semaines plus tard, s'est tenue notre assemblée générale. Le bureau n'a pas changé. Les recettes engendrées par notre ball-trap vont permettre d'optimiser notre saison et surtout voir de nouveaux travailler nos chiens.

Nous suivrons de près les nouvelles directives européennes et les décisions prises en conseil d'état sur certaines chasses traditionnelles. Des manifestations ont déjà été organisées dans certaines grandes villes.

Petit cours d'Histoire : L'Homme a son origine vivait de chasse et de cueillette.....".(à méditer).

Je vous souhaite une très belle saison...

En SAINT-HUBERT. Le Président

SOUFFLES D'ESPOIR CONTRE LE CANCER

Après une année de contraintes sanitaires, le Salon International des Collectionneurs Vélo revient les 13 & 14 novembre. Deux jours de fête animeront la commune avec le salon, mais pas que!

Un marché les deux jours : En marge de l'événement, un marché sur le parking de la salle polyvalente avec une dizaine de commerçants vous sera proposé. Cosmétiques, bière artisanale, épicerie fine, huitres, vêtements, saucissons, champagne, bijoux, restauration, le tout accompagné d'animations composeront ce marché pour cette première sur Aucaleuc.

Un grand show laser projeté sur les murs de l'église le samedi 13 : A la fermeture des portes du salon, à 19h le bagad de Dinan Lehon "An Daoudour", défilera de la salle polyvalente au centre bourg, pour lancer le show laser gratuit, réalisé par notre partenaire Paragone Group.

Un spectacle unique, tout en musique fera vivre au bourg d' Aucaleuc, un moment historique !

Paragone Group, société belge a en effet travaillé par le passé, auprès de Jean-Michel Jarre, les Rolling Stones ou bien encore les Pink Floyd en réalisant les effets laser des concerts géants !

Ce show enchante petits et grands dans une ambiance féérique et vous surprendra !

Une troisième édition attendue : Pour cette troisième édition, le thème principal sera " Paris-Roubaix et ses légendes". A cette occasion, Bernard Hinault, ambassadeur de Souffles D'Espoir CLC, sera présent, accompagné du champion belge Philippe Gilbert, mais également de Frédéric Guesdon, Didier Rous, de notre championne bretonne Audrey Cordon-Ragot et beaucoup d'autres champions attendus sur les deux jours.

Nous souhaitons à l'occasion de cet événement, organisé au profit du centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis de Rennes, associer pleinement la commune d'Aucaleuc, en proposant des animations festives et variées pour tous et ce, gratuitement. Le vélo est une fête alors venez participer et profiter de cet événement international les 13 et 14 novembre ! Ouverture des portes le samedi de 9:00 à 19:00, et le dimanche de 9:00 à 18:00. Buvette et restauration sur place. Tombola au profit du centre Eugène Marquis.

Christophe Lefort – Président

Une vingtaine de collectionneurs présents : En deux éditions seulement, le salon est devenu un incontournable dans le milieu des collectionneurs. Nous aurions pu remplir deux salles tellement les demandes d'exposants étaient importantes ! Malheureusement il a fallu faire des choix et nous accueillerons cette année un vingtaine de collectionneurs et écrivains. Des Belges, des Bretons, des Nordistes, un Italien, des Normands, qui vous proposeront de découvrir des œuvres et pièces incroyables !

L'une des originalités 2021 sera la présence de Cédric Vallero vosgien installé dans les Hauts de France, qui présentera sa création, à savoir une robe de haute couture confectionnée entièrement de chambre à air ! Cette robe sera exposée en exclusivité chez nous et sera vendue aux enchères sur internet par Souffles D'Espoir CLC, au profit du service des grands prématurés du CHU de Lille.

Autre exposant original, le club Tour de France miniatures ; ce club reproduit des modèles réduits des véhicules de la Grande Boucle avec une minutieuse précision qui surprendra le public.

Mais la meilleure façon de découvrir ce petit monde sera de venir sur place. L'entrée est gratuite pour tous sur présentation du passe sanitaire (mesure toujours en vigueur en écrivant ces lignes).

L'école publique dans la boucle : Nous avons réussi en 2020, à organiser malgré l'annulation de l'événement un grand concours de dessin avec les enfants de CE2. À l'issue de ce concours, trois draisiennes avaient été offertes à l'école. En 2021, bis repetita puisque nous renouvelons l'opération !

07 61 01 00 75

<http://www.soufflesdespoirclc.com>



ET DEPUIS LA DERNIERE FOIS...

LA MEMOIRE

L'HOMMAGE A AUGUSTIN LEGUEN

Le 2 août s'est déroulée la cérémonie en hommage à Augustin LEGUEN, près de la stèle qui lui est dédiée le long de la RD107 en présence de M. Musset, sous-préfet, M. Landuré Maire de Quevert et quelques adjoints de Quevert, M. Briand 1er adjoint de Pleubian (commune de naissance d'A. Le Guen) et M. Chevê 1er adjoint d'Aucaleuc ainsi que Mrs Renaudin et Morry, 2è et 3è adjoints d'Aucaleuc.

M. Augustin LEGUEN était âgé de 43 ans, père de 2 enfants et directeur de l'école de Quévert. Le 2 août 1944, après une fusillade dans le bourg de Quévert, Il est intervenu et a été emmené par les nazis. Son corps sera retrouvé sur la commune d'Aucaleuc, dans l'ancien camp. La stèle s'élève face à l'ancienne entrée du site.

Les personnes présentes se sont souvenues de cet homme représentant les valeurs de la République et de la Démocratie et mort pour celles-ci.



LES TRAVAUX

LES FENETRES DE LA GARDERIE ET DE LA CANTINE

Les fenêtres de l'ensemble du bâtiment de la garderie ont été remplacées pendant les vacances scolaires. Achetées chez Ouvêo à Plélan le petit et c'est le service technique qui a posé ces nouvelles fenêtres.

Avant



Après



Les portes et fenêtres de la cantine (réfectoire, cuisine, laverie), d'un format plus important que celles de la garderie ont été remplacées par l'entreprise Bel-Air Menuiserie de Quévert et les ouvertures viennent également de chez Ouvêo.



LES TRAVAUX DE VOIRIES

Plusieurs endroits sur la commune sont concernés par les travaux de voirie cette années.



- Le Pont Monnier : re-création de fossé, création d'une place de retournement et pose d'enrobé sur l'ensemble de la route
- La Mégrais : pose d'un regard pluvial et changement de 2 ponts
- La Haute Freschais : création de 4 places de parking en enrobé avec marquage au sol devant le central téléphonique
- La Haute Freschais : création de 2 places



- parking en bi-couche sans marquage au sol entre le puits et le central téléphonique
- La route du Paint Ball : reprise d'enrobé
- L'impasse des Fontenelles : effacement du réseau télécom et pose d'écobox dans le fossé
- La Lande du Grand Chemin : reprise d'enrobé sur la patte d'oie du chemin qui rejoint la Hydrouais
- Vaucouleurs : reprise d'enrobé



Ces travaux sont réalisés en plusieurs fois par les entreprises Colas, Sturno (par le biais du SDE) et SARL Guérin Stéphane.

Les travaux de la station d'épuration étant terminés, Dinan Agglomération, dans son programme voirie 2021 concernant les voiries communautaires, a poursuivi la pose de l'enrobé de La Ravardière jusqu'au carrefour de la STEP.

L'AMENAGEMENT DU BOURG



Dans le cadre de l'étude pour l'aménagement du centre bourg, la population était conviée, le mercredi 22 septembre de 17 h à 20 h, à participer à un "atelier Participatif n°1" afin de définir les besoins, d'assurer la cohérence du projet et de hiérarchiser les priorités. Cet atelier participatif a réuni une trentaine de personnes et s'est



déroulé en deux parties, d'abord sur site (Balade découverte), suivi d'échanges, de débats d'idées et de premières pistes d'aménagements sur table à la salle polyvalente.

- Par ailleurs, la Mairie d'Aucaleuc et l'Atelier Ersilie mettent à disposition des habitants de la commune un site internet.

Ce dernier vise à rappeler les objectifs et enjeux du projet. Il servira également à vous transmettre les comptes rendus des différents ateliers participatifs, ainsi que l'évolution du projet pour que chacun puisse y participer.

RENDEZ VOUS SUR INTERNET : <https://sites.google.com/view/aucaleuc/accueil>

- De plus, un second atelier participatif est programmé.
Toute la population est donc conviée au 2^{ème} atelier participatif organisé le

mercredi 20 octobre à partir de 17h à la salle polyvalente

Pour les petits, les moyens et les grands, Venez nombreux !

LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de la fibre optique commencent en cette fin d'année (cf bulletin communal de cet été) dans le secteur sud-est de la commun.

Dans ces secteurs, il va y avoir des travaux et l'implantation de nouveaux poteaux télécom, car en effet, Axione, l'entreprise prestataire de Mégalis pour le passage de la fibre, utilise au maximum les

DEUX PRINCIPALES RAISONS AMÈNENT À DÉPLOYER LES CÂBLES DE FIBRE OPTIQUE EN AÉRIEN :

- Le coût : une expérimentation dans une commune bretonne a permis d'estimer à environ 500 € de surcoût par logement la création de génie civil afin d'enfourer le réseau plutôt que de le poser en aérien ;
- Les délais nécessaires à la reprise des études pour un déploiement souterrain prévu à l'origine en aérien ;
- Le raccordement : bien souvent quand le réseau téléphonique est en aérien le raccordement de la maison est aussi en aérien. Si la fibre était déployée en souterrain, il faudrait que le propriétaire de la maison construise une adduction de son logement en sous terrain ou que la fibre remonte sur un poteau pour suivre le même chemin que le raccordement cuivre.



POURQUOI NE PAS UTILISER LES POTEAUX DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ?

Les poteaux du réseau électrique sont parfois utilisés pour le déploiement du téléphone. Ces appuis « communs » électrique et téléphonique sont donc également réutilisés pour le déploiement de la fibre. Cependant dans certains cas, les études démontrent que le support ne peut tenir la charge d'un nouveau câble et il est alors nécessaire de planter un nouveau poteau à côté car, à la différence des appuis du réseau téléphonique, leur remplacement nécessite un processus beaucoup plus lourd avec un impact financier / délai important. Les poteaux du réseau électrique sont souvent situés en domaine privé, parfois à travers champ. Pour pouvoir les utiliser, il est donc nécessaire de passer une convention avec chaque propriétaire. Au-delà de la complexité administrative, l'accès pour les réparations ou la maintenance est plus complexe en domaine privé. En dehors des appuis communs accessibles depuis le domaine public, les poteaux du réseau électrique ne sont donc pas utilisés pour le déploiement de la fibre optique.

infrastructures existantes, en souterrain comme en aérien, mais lorsque le support aérien (poteau) n'est pas conforme à la pose de la fibre ils sont obligé de poser un nouveau poteau.

POURQUOI FAUT-IL PARFOIS REMPLACER LES POTEAUX EXISTANTS ?

Les poteaux existants qui servent pour le téléphone sont parfois usés ou ne peuvent pas supporter le poids d'un câble supplémentaire. Dans ce cas il faut renforcer ou remplacer le poteau par un nouveau.

LES DATES A RETENIR

Courant du mois d'octobre	Amicale laïque Vente de gâteaux Bijoux - École
Mardi 5 octobre	Jour d'ouverture de la bibliothèque Bibliothèque - 4 rue de l'école - 16 h 30 / 18 h 00
Mercredi 20 octobre	Atelier Participatif n°2 pour l'aménagement du bourg Salle polyvalente - à partir de 17 h 00
Mardi 2 novembre	Jour d'ouverture de la bibliothèque Bibliothèque - 4 rue de l'école - 16 h 30 / 18 h 00
Dimanche 7 novembre	Amicale laïque Bourse aux jouets - Salle polyvalente
Jeudi 11 novembre	Commémoration armistice Monument aux morts - 10 h 30
Samedi 13 novembre	Souffle d'Espoir contre le Cancer Salon international des collectionneurs de vélo Salon et Marché - Salle Polyvalente - 09 h 00 / 19 h 00 Défilé du Bagad An Daoudour - De la Salle Polyvalente vers l'église - 19 h 00 Show Laser - façade de l'église - 19 h 30
Dimanche 14 Novembre	Souffle d'Espoir contre le Cancer Salon international des collectionneurs de vélo Salon et Marché - Salle Polyvalente - 09 h 00 / 18 h 00
Dimanche 21 novembre	CCAS Repas des aînés - Salle Polyvalente - (pass sanitaire)
Samedi 27 novembre	Amicale laïque Vente de plats à emporter - École
Mardi 7 décembre	Jour d'ouverture de la bibliothèque Bibliothèque, 4 rue de l'école - 16 h 30 / 18 h 00
Samedi 18 décembre	Dinan Agglomération - Saison culturelle Conte - Bibliothèque municipale - 15h30 - (pass sanitaire)
Courant du mois de janvier	Amicale laïque Vente de gâteaux Bijoux - École
Samedi 8 janvier 2022	Vœux du Maire - Salle polyvalente - 18 h 00 - (pass sanitaire)

LA MAIRIE ET LES ELUS



2 rue de la mairie
Téléphone : 02.96.39.40.68
E-mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr

LES NUMEROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00
SAMU : 15
Pompiers : 18

URGENCES MEDICALES

Service des urgences
 Centre hospitalier René Pleven de Dinan
 74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde
 Pour une consultation urgente le week-end
 Le samedi de 14h00 à 23h00
 Le dimanche de 08h00 à 23h00
 74 rue Chateaubriand
 (parking de l'hôpital, à proximité de l'entrée principale)
 Tél. : 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)



Défibrillateurs sur la commune
 Rue de la mairie (Dans le local technique au niveau de l'école (renforcement sur la rue de la mairie)
 A la salle polyvalente (A côté du local technique / local Edf)

Horaires

Lundi : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00
 Mercredi : 13h30 – 18h00
 Vendredi : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00
 Samedi : 10h00 – 12h00

Permanences et rendez-vous :

Maire : Permanence les lundis et vendredis sur rendez-vous de 16h30 à 17h30.

Adjoints : sur rendez-vous

Centre communal d'Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous merci de contacter le secrétariat de mairie.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Guy LOCKART
 Permanences sur rendez-vous uniquement (Chaque mercredi (hors jours fériés) – 09h00 / 12h00
 Lieu : Atelier du 5 Bis – 5 Bis rue Gambetta – Dinan
 02 96 39 38 21 – www.conciliateur.fr

LES DECHETS

Collecte des déchets ménagers

Jours de collecte pour les déchets ménagers :
 Zone nord d'Aucaleuc jusqu'à La Freschais : mardi
 Zone sud d'Aucaleuc : mercredi
Jour de collecte pour les sacs jaunes : jeudi matin

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre
 La Basse Freschais : verre et papier
 Parking salle polyvalente : verre / papier et emballages ménager / vêtements

Déchetteries

Déchetterie de Quévert

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 08h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45

Déchetterie de La Landec

Du 1^{er} février au 31 octobre

Lundi, mardi et vendredi : de 14h00 à 18h00

Mercredi et samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Le Télégramme



france
bleu
armorique



SALON INTERNATIONAL

DES COLLECTIONNEURS

13 ET 14 NOVEMBRE

2021



VÉLO

AUCALEUC

Salle Polyvalente

Samedi 13 Novembre

de 9h à 19h

Dimanche 14 Novembre

de 9h30 à 18h30

INVITE D'HONNEUR

Philippe GILBERT

samedi 13 novembre 2021

PARAGONE
GROUP

vous offre un grand
show laser
au centre bourg
19 heures

ENTRÉE
GRATUITE

ENTRÉE
GRATUITE

Samedi 13
et dimanche 14 novembre
LE MARCHÉ D'AUCALEUC
sur le parking de la salle polyvalente

Collectionneurs

LIVRES, CARTES POSTALES

«PETITS COUREURS»

VEHICULES MINIATURES

VELOS ANCIENS

MAILLOTS DE CHAMPIONS

PRESENCES DE CHAMPIONS

D'HIERS ET D'AUJOUR'HUI

SEANCES DE DEDICACES

400^e
ANNIVERSAIRE

